

LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE DU TERRITOIRE VALENCIENNOIS QUERCITAIN

NEWSLETTER N°2 - MARS 2024



OBJECTIFS

Le territoire Valenciennois-Quercitain travaille depuis 2021 à la Labellisation d'une filière gériatrique afin d'apporter aux personnes âgées du territoire, le juste soin, au bon moment dans le bon endroit quelque soit le lieu d'habitation de celles-ci.

SOLUTIONS

Cette newsletter est l'occasion de laisser Mme Margaux Gilles vous présenter 2 nouveaux projets mis en place pour le territoire: le référent parcours personne âgée qui gère l'Admission Directe Non Programmée, et propose des alternatives aux passages aux Urgences des personnes âgées, ainsi qu'une possibilité de consultation de soin non programmée.

BENEFICES

1. Limiter le passage aux urgences quand cela peut-être évitable
2. Etre un interlocuteur privilégié pour les professionnels qui participent à la prise en soin des personnes âgées
3. Améliorer la coordination entre professionnels

AU SOMMAIRE:

Le dispositif:

- Référent de parcours personne âgée: **Admission Directe Non Programmée (ADNP)**
- **Consultation de soin non programmée**



MARGAUX GILLES

Infirmière en Pratique Avancée (IPA)
maladies chroniques stabilisées

du lundi au vendredi de 9h à 17h30

03.61.27.53.11

ref-parcoursgeriatrie@ch-valenciennes.fr

LE RÉFÉRENT PARCOURS PERSONNE AGÉE

LE PROJET

- Mise en place d'un référent parcours personne âgée pour :
 - Personne de 75 ans et plus
 - Vivant à domicile ou en structure
 - Sollicitation par les professionnels de santé accompagnant la personne
 - Territoire Valenciennois-Quercitain

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Favoriser les hospitalisations directes des personnes âgées
- Eviter la ré-hospitalisation précoce
- Limiter et/ou fluidifier le passage par les urgences, sauf en cas de nécessité

LES MISSIONS

- Recevoir les appels des **professionnels extra-hospitaliers**
- Faciliter le parcours des patients âgés entre la ville, les EHPAD et les établissements de santé
- Proposer l'activation des dispositifs extra-hospitaliers adaptés
- Proposer des solutions d'expertise ou d'hospitalisation programmée sur le centre hospitalier de référence, en lien avec le gériatre référent du territoire et le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)
- Amener de la transmission d'informations entre l'ensemble des professionnels
- Proposer si nécessaire une consultation de soins non-programmée (consultation gériatrique dans un délai raisonnable pour des patients nécessitant une évaluation gériatrique ou thérapeutique sans critère d'urgence médicale)
- Promouvoir l'optimisation de l'organisation de la sortie du patient avec une vigilance pour les personnes âgées à risque de ré-hospitalisation

RÉFÉRENT PARCOURS PERSONNE AGÉE : **03.61.27.53.11**

LA CONSULTATION DE SOINS NON-PROGRAMMÉE

- **Tout professionnel de santé peut contacter l'IDE mais également les aidants proches.**

Les motifs de consultation:

- Une évaluation gériatrique
- Une évaluation thérapeutique
- Une évaluation ou réévaluation cognitive et/ou thymique
- Une orientation vers l'offre de soin la plus adaptée aux besoins de la personne âgée

CONSULTATION DE SOINS NON PROGRAMMÉE : **03.27.14.05.27**